

Privilège

logie. C'est un nouvel organisme indépendant. Depuis sa création, ce conseil assume une part de plus en plus grande des responsabilités qui incombait auparavant au Conseil des sciences. Le gouvernement a estimé que, même si tous ces organismes avaient une certaine valeur, ce n'était pas. . .

M. McCurdy: Ils critiquaient trop le gouvernement.

M. Mulroney: Mon collègue dit qu'ils critiquaient trop le gouvernement. C'est absolument faux. Ils appuyaient nos politiques. Ils estimaient que le gouvernement avait bien fait de créer le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie. C'est lui qui a créé les centres d'excellence, distribuant ainsi des centaines de millions de dollars aux universités d'un bout à l'autre du Canada.

Une voix: N'oubliez pas les bourses.

M. Mulroney: Il y a aussi le programme Bourses Canada, qui prévoit l'octroi de 10 000 nouvelles bourses à des étudiants canadiens dans le domaine des sciences et de la technologie. L'une des conditions du programme, c'est que 50 p. 100 de toutes ces bourses doivent être accordées à des femmes.

* * *

LE BUDGET

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Monsieur le Président, les médias rapportent aujourd'hui une déclaration du ministre des Finances, selon laquelle Ottawa serait une ville où on se la coule douce. C'est là une grossière insulte pour la population d'Ottawa et pour quelque ville que ce soit.

Le budget d'hier prévoit l'élimination de plus de 20 organismes qui emploient actuellement des centaines de personnes. Le ministre a-t-il fait des études qui justifient l'élimination de ces organismes, et sinon, va-t-il revenir immédiatement sur cette décision insultante, cruelle et injuste pour les contribuables de la région?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'ai jamais dit qu'Ottawa était une ville où on se la coule douce. Si le député a cette citation en main, je voudrais bien la voir, car je ne me souviens pas d'avoir fait pareille déclaration. Je serais très curieux de la voir.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je veux signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Karl Erik Olsson, ministre suédois de l'Agriculture.

Des voix: Bravo!

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE COMITÉ LÉGISLATIF H

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, je soulève aujourd'hui la question de privilège.

Le 18 février, les membres du Comité législatif H ont décidé, semble-t-il d'ajourner sine die l'étude du projet de loi C-203, Loi modifiant le Code criminel (personnes en phase terminale).

Cette procédure tout a fait inhabituelle signifie que le projet de loi est mort et qu'il ne reviendra pas devant la Chambre des communes. Cette mesure prise par le comité législatif constitue une violation des privilèges de la Chambre et de ses membres. C'est un outrage à la Chambre.

En plus de créer un dangereux précédent, cette décision est aussi contraire aux nombreux engagements pris relativement aux pouvoirs des députés. En vertu du Règlement de la Chambre des communes, les projets de loi qui ont franchi l'étape de la deuxième lecture sont renvoyés à un comité législatif pour examen.

Il importe de bien comprendre l'objet et l'importance de cette étape du processus législatif. Dans le commentaire 759(3) de Beauchesne, sixième édition, on décrit les comités législatifs de la façon suivante:

Les comités législatifs sont créés par la Chambre avec mission d'étudier certains projets de loi auxquels ils pourront apporter des amendements.

Cet ouvrage précise aussi, au commentaire 798, la fonction d'un comité législatif en ces termes:

Le comité législatif a pour rôle d'étudier le projet de loi pour lequel il a été constitué et de faire rapport à la Chambre du projet de loi avec ou sans amendement.

Ce point est aussi mentionné dans la cinquième édition, au commentaire 763:

Le Comité a pour fonction d'examiner le projet de loi ou proposition de loi article par article ou, éventuellement mot par mot, afin d'y apporter les modifications dont on peut croire qu'elles le rendraient, généralement parlant, plus acceptable.